Les 7^e Rencontres Animation Formation organisées à Angoulême les 19 et 20/11/2015

Paris - Publié le mercredi 14 octobre 2015 à 14 h 30 - Agenda n° 53760 - Imprimé par ab. n° 27569

Les 7^e Rencontres Animation Formation, organisées par le Pôle Image Magelis, se déroulent à Angoulême, les 19 et 20/11/2015, annoncent les organisateurs le 14/10/2015.

L'objectif de l'événement est « d'établir des passerelles, développer les échanges et informer les écoles d'animation, les entreprises du secteur et les organismes institutionnels concernés pour une meilleure communication entre les différents acteurs du secteur. »

- Les Rencontres Animation Formation sont organisées en partenariat avec le CNC, le SPFA, la CPNEF-AV, l'Afdas, Audiens et la Ficam.
- Les <u>RADI</u>, également organisées par le Pôle Image Magelis, sont organisées en amont de l'événement, le 18/11/2015.
- Il s'agit de la première édition de l'événement, dédié à la <u>R&D</u> de l'animation, aux nouvelles techniques et aux nouveaux logiciels.

Programme des conférences

Les 7e Rencontres Animation Formation organisées à Angoulême les 19 et 20/11/2015

11/2

Programme des conférences du 19/11/2015

- 9H45 : Discours de bienvenue de François Bonneau, président du Pôle Image Magelis
- 10H00: Introduction de René Broca (conception éditoriale des rencontres)
 - 10H30 12H30 : Les chiffres du secteur (CNC, SPFA, Afdas, Audiens)
 - 14H15 15H15: Les femmes dans l'animation française
 - 15H15 16H00 : Le dispositif du crédit d'impôt international (et étude de cas)
- 16H15 17H00 : Éclairage étranger : l'école Pepe School Land (Espagne)
 - 17H00 17H30 : Premiers enseignements de la réforme de la formation professionnelle
- 17H30 18H00 : Actualités de l'intermittence

Les 7e Rencontres Animation Formation organisées à Angoulême les 19 et 20/11/2015

2/2

Programme des conférences du 20/11/2015

- 9H30 10H00 : Le modèle pédagogique de MOPA
 - 10H15 11H30: Pédagogies nouvelles et nouveaux enjeux de formation (suivi, pépinières, compétences territoriales)
- 11H30 12H30 : Qu'attend-on d'un animateur 3D de long métrage?
 - 14H30 15H00 : Actualités du RECA
 - 15H00 16H00 : Étude de cas : le pipeline d'Avril et le monde truqué
 - 16H00 16H30 : Conclusions et débat général

RAF: « Nous avons atteint un plafond de verre sur le volume de production d'animation » (S. Le Bars)

Paris - Publié le jeudi 19 novembre 2015 à 16 h 34 - Essentiel n° 56402 - Imprimé par ab. n° 27569

Avec un volume de production d'animation de 314 heures produites [heures aidées par le CNC] en moyenne entre 2005 et 2014 (260 heures en 2014, -20,1 %), pour un total de 3 142 heures d'animation sur la période, « nous avons atteint un plafond de verre, et l'un des enjeux du <u>SPFA</u> va être de permettre de retrouver une dynamique de croissance en matière de volume de production, et de soutenir l'emploi », indique Stéphane Le Bars, délégué général du SPFA, lors des <u>RAF</u> organisées à Angoulême (Charente) par le Pôle Image Magelis, le 19/11/2015.

« L'objectif pour l'avenir est de mieux occuper le marché de l'animation, afin d'avoir une offre plus forte et plus importante pour contrer les films américains. On produit peu de films français d'animation et chaque sortie est vue comme une remise en cause si elle ne se passe pas bien. Comme le reste du cinéma français, on a le droit à l'échec, lié au film ou aux conditions de sorties. Il faut passer outre ces aléas et ne pas remettre en cause l'intention de développer des projets. »

« Le 01/01/2016 est une date importante pour l'animation française, avec l'entrée en vigueur du nouveau crédit d'impôt et de la réforme du compte de soutien. La modification du compte de soutien doit être validée et adoptée par le conseil d'administration du <u>CNC</u> fin novembre 2015 et entrer en vigueur le 01/01/2016. Ces réformes doivent permettre aux studios de pérenniser leur production en France, voire de franchir le pas pour une relocalisation totale de leur production. Les pouvoirs publics ont offert les conditions et les capacités afin de permettre aux producteurs de revenir sur le territoire français », ajoute Stéphane Le Bars, lors de la présentation des chiffres du secteur de l'animation avec Alice Landrieu, du département des études du CNC.

• Le nombre d'heures produites et aidées par le CNC représente 5,4 % de l'ensemble des heures produites dans l'audiovisuel en 2014.

La production audiovisuelle d'animation

Des devis en baisse en 2014

- En 2014, les devis sont en baisse de 16,4 %, à 178,1 M€. Entre 2005 et 2014, le montant moyen des devis est de 187 M€ par an.
- En dix ans, 1,9 Md€ ont été investis dont :
 - 499,3 M€ en apports étrangers (26,7 % des devis)
- 504,8 M€ d'apports des diffuseurs (27 % des devis)

Évolution des devis dans l'animation (en M€)



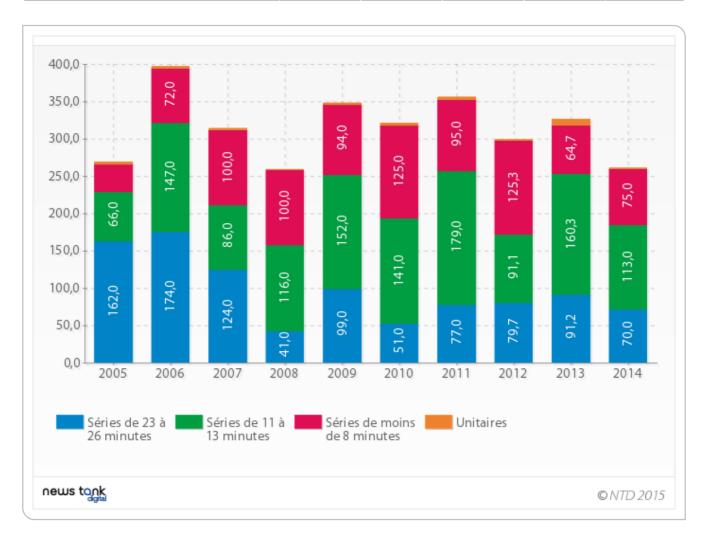
Augmentation du coût horaire et des dépenses

- Le coût horaire est en hausse de 4,7 %, à 684 800€ en 2014.
 - Les coûts horaires sont en hausse de 18,5 % depuis 2005.
- La part des dépenses en France est en hausse de 7,2 points depuis 2005.

Un phénomène de transfert entre les séries de moins de 11-13 minutes, en hausse, et les séries de 23-26 minutes, en baisse, entre 2005 et 2014

Évolution de la production selon les formats (heures)

Formats	2010	2011	2012	2013	2014
Séries de 23 à 26 minutes	51,0	77,0	79,65	91,22	70,0
Séries de 11 à 13 minutes	141,0	179,0	91,12	160,30	113,0
Séries de moins de 8 minutes	125,0	95,0	125,33	64,73	75,0
Unitaires	3,0	4,0	2,00	9,00	2,0



Financement de la production

- En 2014, plus d'un quart du financement provient de l'étranger, pour atteindre 45,6 M€ (-12,3 %).
 - L'apport du CNC est en baisse de 7,9 %, à 35,2 M€.
 - La contribution des diffuseurs s'élève à 46,7 M€, en baisse de 19,4 %.

Production de longs métrages d'animation

- Neuf longs métrages d'animation ont été produits en 2017, pour 70,64 M€.
- Le devis moyen atteint 7,85 M€ en 2014, soit deux fois supérieur au devis moyen dans l'ensemble de la production française agréée (en dessous de 4 M€)

- Sur la période 2005-2014, huit films d'animation sont produits chaque année pour un devis moyen de 10,98 M€.
- Sur les neuf mois de 2015, seuls deux longs métrages ont été produits, Louise en Hiver, de Jean-François Laguionie (3,15 M€), et Sahara, de Pierre Coré (12,23 M€), pour un devis moyen de 7,69 M€.
- « Les chiffres de 2015 sont inquiétants, ils sont incontestablement dus à l'effet d'attente lié aux modifications des outils fiscaux (crédit d'impôt, compte de soutien...). L'une des priorités du SPFA dans les deux ou trois ans qui viennent est de se pencher sur le secteur des longs métrages d'animation, afin de pouvoir créer en France les conditions d'un succès comme cela a été fait dans le secteur de la télévision. C'est pour cela que le SPFA a décidé de créer deux collèges, afin de poser les bases d'une réflexion pour permettre des conditions pérennes de production », indique Stéphane Le Bars.

Financement des films d'animation

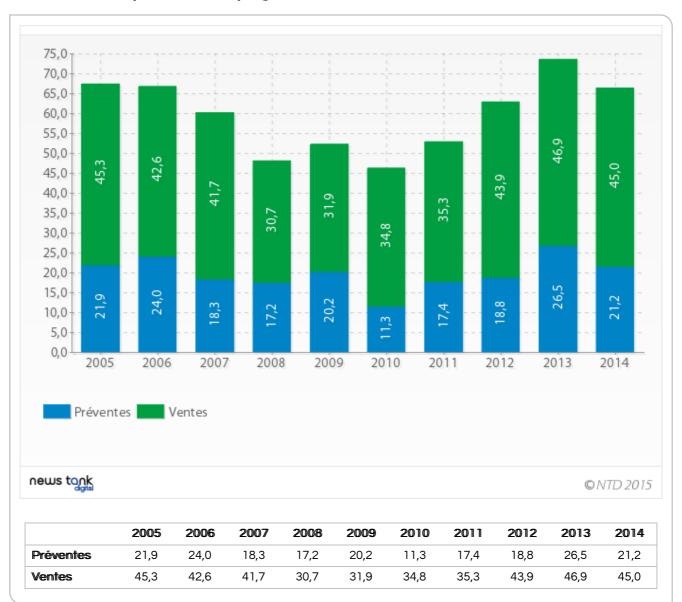
- En 2014, les apports pour les longs métrages d'animation se répartissent :
 - 14,49 M€ pour les producteurs français
- 23,37 M€ pour les mandats (y compris mandats étrangers)
- 8,21 M€ pour les chaînes TV
- 27,33 M€ pour l'étranger (y compris mandats étrangers)

L'exportation de l'animation

Animation TV, en baisse mais proche de ses plus hauts niveaux historiques

- En 2014, les ventes et préventes atteignent 66,2 M€, en baisse de 9,6 %, mais « proche de ses plus hauts niveaux historiques ».
- Elles représentent 140 % de l'investissement des diffuseurs nationaux.
- L'animation concentre 31,5 % des ventes et préventes de programmes audiovisuels français en 2014 (34,2 % en 2013).
- Cette baisse s'explique principalement par celle des préventes liées à la diminution du volume de production.

Évolution de l'exportation des programmes d'animation (M€)



Les longs métrages d'animation

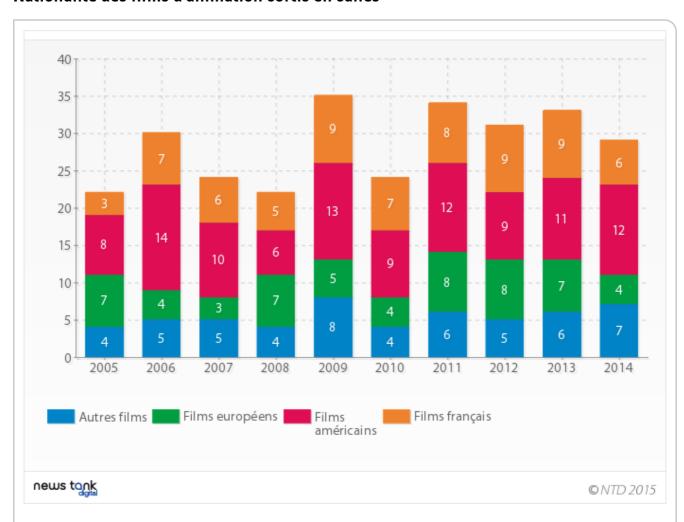
- Entre 2005 et 2014, 67 films d'animation français inédits sont exploités à l'international, dont sept en 2014.
- Sur la période, les films d'animation français réalisent 53,2 % de leurs entrées à l'étranger avec 44,32 millions d'entrées.
- En 2014, les meilleures entrées sont réalisées par :
 - Astérix et le domaine des dieux : 683 000 entrées (sorti le 26/11/2014)
- Gus, petit oiseau, grand voyage: 335 000 entrées (sorti le 6/11/2014)
- Les trois meilleurs films depuis 2005 :
 - Arthur et les Minimoys (2006): 10,3 millions d'entrées
- Sammy 2 (2012): 5,5 millions d'entrées
- Igor (2008): 4,2 millions d'entrées

Les films d'animation en salle

L'offre de films d'animation en salle

- 29 films inédits d'animation sont sortis en 2014.
 - 4,8 % des films inédits sont des films d'animation en 2014.

Nationalité des films d'animation sortis en salles



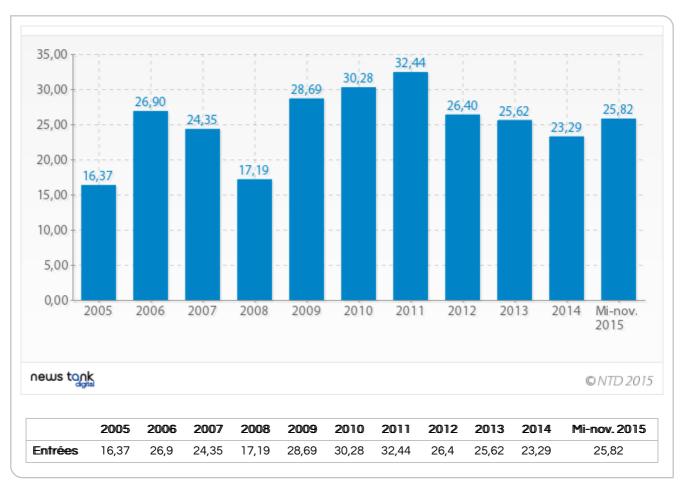
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Autres films	4	5	5	4	8	4	6	5	6	7
Films européens	7	4	3	7	5	4	8	8	7	4
Films américains	8	14	10	6	13	9	12	9	11	12
Films français	3	7	6	5	9	7	8	9	9	6

Entrées des films d'animation

- Les films d'animation sortis en 2014 ont réalisé 23,29 millions d'entrées (12,4 % des entrées des films inédits)
- Ils génèrent 135,82 M€ de recettes (11,2 % des recettes de films inédits)
 En 2014, la recette moyenne par entrée s'élève à 5,83 € contre 6,36 € en moyenne tous films

• confondus, lié notamment à l'opération 4€ et les tarifs réduits pour les enfants.

Entrées des films d'animation en salles (en millions)



Fréquentation des films d'animation

- En 2014, les films d'animation américains ont généré 16 millions d'entrées, et les films français 5,04 millions d'entrées.
- À la mi-novembre 2015, les films d'animation américains ont généré 17,75 millions d'entrées et les films français 6,17 millions d'entrées.
- « Il y a un véritable rebond en 2015, puisque les chiffres de 2014 sont déjà battus à la mi-novembre 2015. La barre des 30 millions d'entrées peut être dépassée d'ici à la fin de l'année. Dans un marché à la baisse, les longs métrages d'animation sont en croissance », indique Stéphane Le Bars.

Les films d'animation par nationalité

- Les films français représentent 21,6 % des entrées des films d'animation en 2014.
 - Les films américains réalisent 68,7 % des entrées en 2014.
- En moyenne, les films d'animation américains réalisent 4,8 fois plus d'entrées que les films français.
- « Le nombre d'entrées des films américains est à relativiser, puisque nous n'avons pas ni le même budget ni la même dynamique. La France est un marché secondaire pour les films américains, tandis que c'est le marché principal pour les productions françaises », ajoute Stéphane Le Bars.

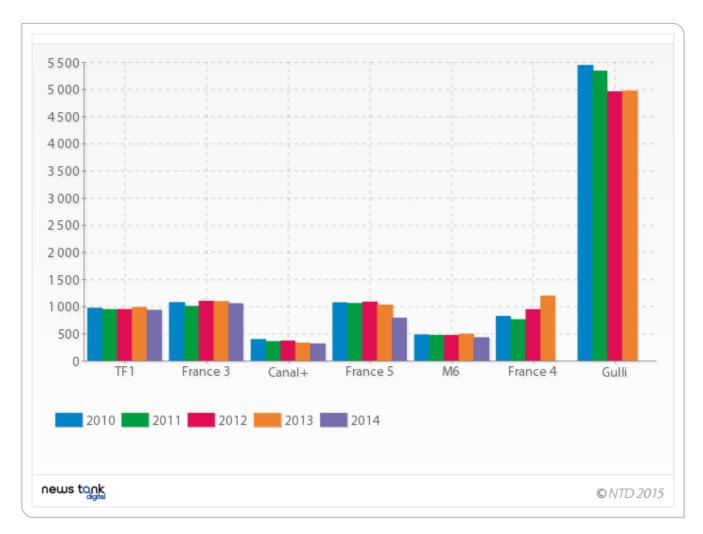
• « En 2015, deux films d'animation ont fait figure de 'locomotive', les Minions et Vice-Versa. Dans les six premiers films d'animation de 2015, on compte deux films français : Pourquoi j'ai pas mangé mon père et le Petit Prince », indique Alice Landrieu.

L'animation à la télévision

- En 2014, l'offre d'animation sur les chaînes historiques est en baisse de 10,8 %, à 3 539 heures dont :
- 3 372 heures d'animation audiovisuelle (-11 % par rapport à 2013)
- 167 heures de longs métrages (-5,1 % par rapport à 2013)
- Les chaînes gratuites de la TNT diffusent 8 911 heures de 2013.

Volume d'animation diffusé sur les chaînes nationales (heures)*

Chaînes TV	2010	2011	2012	2013	2014
TF1	973	948	949	987	935
France 3	1 077	1 007	1 101	1 096	1 056
Canal+	396	359	370	331	316
France 5	1 074	1 060	1 086	1 031	790
M6	482	473	471	496	430
France 4	823	761	947	1 197	
Gulli	5 444	5 340	4 959	4 972	



^{*} Hors longs métrages pour France 4 et Gulli

- France 5 est la chaîne qui enregistre le plus fort recul, lié à l'arrêt de la diffusion des cases d'animation à l'heure du déjeuner. Les chiffres de 2015 devraient également voir la baisse de la diffusion sur TF1 et France 3, liée à la réforme du calendrier scolaire, qui pénalise l'offre du mercredi matin.
- Gulli et France 4 sont les deux acteurs majeurs, France 4 pouvant encore monter en puissance puisque la chaîne ne s'est réorientée qu'en mers 2014 vers la jeunesse, et que Delphine Ernotte a validé son positionnement de chaîne dédiée uniquement à la jeunesse.

L'offre d'animation par nationalité

- L'animation française est majoritaire, et représente 42,5 % du volume horaire de l'animation en 2014 (42,1 % en 2013).
- L'animation américaine représente 36,2 % de l'offre en 2014 (32,7 % en 2013).

Les films d'animation à la télévision

- En 2014, 137 films ont été diffusés à la télévision, en baisse de 6,8 % par rapport à 2013, soit 10 films en moins) et 94 films en plus par rapport à 2005 (44 films).
- 86,1 % de ces films sont programmés par les chaînes nationales gratuites.
 - Un film d'animation est en moyenne diffusé 2,1 fois en 2014, stable par rapport à 2013.
 - La hausse de l'offre de films d'animation depuis 2008 est portée en partie par l'arrivée des chaînes de la TNT gratuite.

Progression de la consommation d'animation en TVR

- La consommation de programmes jeunesse en TVR a augmenté de 174,3 %, soit 398,9 millions de vidéos vues en 2014.
- L'offre d'animation en TVR se situe en moyenne à 680 heures par mois, en hausse de 243 heures par rapport à 2013.

Centre National du Cinéma et de l'image animée

Centre national du cinéma et de l'image animée

Création: 1946

• Établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la communication

- Missions:
- soutien à la création et à l'économie du cinéma, de l'audiovisuel, de la vidéo, du multimédia et des industries techniques
- réglementation et promotion du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia et leur diffusion auprès de tous les publics
- conservation et valorisation du patrimoine cinématographique.
- Présidente : Frédérique Bredin, depuis le 15/07/2013
- Contact: service presse

Tél: 01 44 34 34 71

Centre National du Cinéma et de l'image animée

12 rue de Lübeck 75784 Paris Cedex 16 - FRANCE







Fiche n° 2539, créée le 01/12/14 à 16:18

RAF : la masse salariale dans l'animation doublée depuis 2004, autour de 100 M€ en 2014 (Audiens)

Paris - Publié le vendredi 20 novembre 2015 à 13 h 30 - Actualité n° 56457 - Imprimé par ab. n° 27569

En 2014, 108 entreprises dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels, génèrent une masse salariale de près de 100 M€, un seuil franchi en 2013 pour la première fois. Depuis 2004, la masse salariale a doublé, selon les données d'Audiens présentées par Carole Perraut, responsable d'études, dans le cadre des <u>RAF</u> à Angoulême, le 19/11/2015.

4 570 personnes en <u>CDDU</u> cumulent près de 3,5 millions d'heures, et représentent 75 % de la masse salariale du secteur en 2014. On compte 620 personnes en CDI et 186 en CDD de droit commun, qui cumulent un million d'heures travaillées et 25,2 M€ de masse salariale brute.

Évolution de l'emploi entre 2004 et 2014 dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels

- L'emploi dans le secteur de la production de films d'animation et d'effets visuels a connu une forte croissance entre 2004 et 2008, une relative stabilité entre 2009 et 2012 et une reprise de croissance en 2013, qui devrait se poursuivre en 2014.
- La masse salariale a doublé en 11 ans, pour dépasser la barre des 100 M€ en 2013 (+12 %), à comparer avec les 1,6 Md€ de l'ensemble du secteur.
- En 2014, les cinq plus grosses entreprises cumulent un tiers de la masse salariale du secteur.
- Les effectifs des entreprises sont passés de 3 400 à 5 300 salariés entre 2004 et 2008, ont baissé jusqu'en 2011 pour atteindre 5 000. Ils augmentent de 2 % depuis, pour atteindre en 2014 le même niveau qu'en 2008.



Évolution de l'emploi en base 100 - © Audiens

Les chiffres clés du secteur en 2014

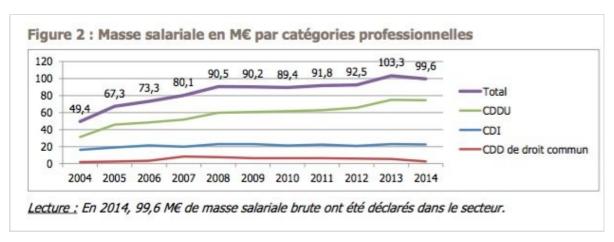
 108 entreprises sont en activité, soit une perte de sept entreprises par rapport à 2013, en raison de la disparition du groupe Moonscoop (Moonscoop et Antefilms Studio) en 2014, la reprise de Storimages par Ellipsanime en juin 2013, aux cessations de Patoon Animation, Def2Shoot Visual Effects et

1 sur 3

Néomis Animation.

- 4,5 millions d'heures ont été déclarées en 2014 par les entreprises du secteur, soit 7 % de plus qu'en 2013.
- Près de 100 M€ de masse salariale brute
 - 4 570 techniciens intermittents, 620 CDI (575 en moyenne depuis 2005)
 - Les CDDU représentent 70 % de la masse salariale et 77 % des heures travaillées.
- Les entreprises sont majoritairement des SARL (41 %) ou des SAS (34 %), afin d'avoir plus de souplesse par rapport à une SA (12 %).
- 41 % des entreprises ont déclaré au moins 50 personnes différentes en 2015, lié au fait que l'animation mobilise des équipes importantes.
- Sept entreprises sur dix ont déclaré au moins cinq permanents.
- L'activité est concentrée sur un nombre restreint d'entreprises, les cinq plus grosses entreprises cumulent un tiers de la masse salariale, et les vingt plus grosses cumulent les deux tiers de la masse salariale. 40 % des entreprises ont une masse salariale annuelle inférieure à 200 000€, 30 % entre 200 000€ et 1 M€ et 30 % au moins 1 M€.

Les salariés en 2014



Masse salariale en M€ par catgories professionnelles - © Audiens

- CDI: 620 personnes dont 45 % de femmes, et peu de salariés au dessus de 40 ans.
 - 60 % de cadres avec un salaire annuel ETP de 58 400 €, en hausse
- 40 % de non cadres avec un salaire annuel ETP de 23 000€
- CDDU: le plus gros de la masse salariale des salariés du secteur de l'animation
- Les « assidus », qui peuvent vivre de leur activité dans la production de films d'animation et d'effets visuels : 1 890 personnes identifiées (540 femmes, 1 350 hommes) avec au moins un Smic annuel dont au moins 60 % dans l'animation, deux tiers avec au moins cinq ans dans l'animation, un tiers avec au moins cinq employeurs différents (lié aux périodes de création de projets)
- Les « exclusifs », qui perçoivent la majorité de leur salaire de CDDU dans l'animation : 1 620 personnes (540 femmes, 1 080 hommes), avec moins d'un Smic annuel dont au moins 60 % dans l'animation. Beaucoup ont moins de 30 ans, un quart entrent dans le secteur pour la première fois en 2014, 16 % avec une baisse d'activité en 2014, et 29 % avec au moins cinq ans d'expérience dans l'animation.
- Les « occasionnels », qui peuvent vivre de leur activité de CDDU : 517 personnes (112 femmes, 405 hommes), avec au moins un Smic annuel dont moins de 60 % dans l'animation. La population est

plus âgée, 30 % entrent pour la première fois dans le secteur de l'animation en 2014.

• Les « éphémères » : 521 personnes (167 femmes, 354 hommes), avec moins d'un Smic annuel dont moins de 60 % dans l'animation. 42 % entrent pour la première fois ds secteur en 2014, un quart avec moins de 20 % de salaire en CDDU dans l'animation.

Audiens



 AUDIENS • Groupe de protection sociale des secteurs de la culture, de la communication et des médias, né en 2003 de la fusion du Groupe Bellini, du Groupe Gutenberg et de Griss.

Missions:

- accompagner au quotidien les employeurs, les créateurs d'entreprise, les salariés permanents et intermittents, les journalistes, les pigistes, les retraités et leur famille.
- être leur partenaire retraite, concevoir des couvertures santé et prévoyance dédiées
- proposer des actions de prévention, en offrant l'accès aux soins pour tous dans son centre de santé et imagine des services au plus près de leurs professions.
- répondre aux professionnels du spectacle vivant en matière de retraite complémentaire, d'assurance de personnes, d'accompagnement solidaire et social, de médical, de prévention, de services aux professions, de service des congés payés ou des autres questions liées à la santé.
- Directeur général : Patrick Bézier
- Contact: Emmanuelle Cocuaud: emmanuelle.cocuaud@audiens.org, responsable marketing entreprises chez Audiens

Audiens 74 rue Jean Bleuzen 92177 Vanves Cedex - FRANCE Téléphone : 08 11 65 50 50		
--	--	--

Fiche n° 3215, créée le 31/03/15 à 10:31

3 sur 3 11/12/15 17:58

RAF: 4 570 intermittents dans le cinéma d'animation en 2014, 653 formés (-15 %) selon l'Afdas

Paris - Publié le lundi 23 novembre 2015 à 15 h 45 - Actualité n° 56519 - Imprimé par ab. n° 27569

« Les effectifs de salariés permanents dans l'animation sont en hausse de 11 % en 2014, à 1 029 salariés. Pourtant, le nombre de bénéficiaires de formations est en baisse de 2 %, avec 266 permanents formés et 320 actions de formation », indique Kris Ludor, directeur du développement de l'Afdas, lors des RAF à Angoulême, le 19/11/2015.

Sur 4 570 techniciens intermittents du cinéma d'animation en 2014 (+3 %), 653 ont été formés, un chiffre en baisse de 15 % par rapport à 2013, les moins de 40 ans représentant 60 % des bénéficiaires.

Les entreprises du secteur de l'animation

- 108 entreprises sont en activité dans le secteur (+5 %)
- 87 d'entre elles ont retourné leur déclaration de masse salariale et cotisé à l'Afdas, soit environ 81 % des entreprises. 21 n'ont pas retourné cette déclaration, soit 19 % d'entre elles, un chiffre multiplié par trois par rapport à 2013.
- Trois entreprises sur quatre ont moins de dix salariés permanents, en baisse de quatre points (de 59 % à 55 %).
- Le secteur du cinéma d'animation se distingue de l'ensemble du secteur de l'audiovisuel dont les entreprises d'au moins dix salariés représentent 5 % des entreprises, tandis que dans l'animation, elles sont 21 %, soit quatre fois plus.

Les salariés permanents formés dans l'animation

- Les effectifs de salariés permanents dans l'animation sont en hausse de 11 % en 2014, à 1 029 salariés. Pourtant, le nombre de bénéficiaires de formations est en baisse de 2 %, avec 266 permanents formés et 320 actions de formation.
- Le taux d'accès à la formation professionnelle, bien qu'en baisse (de 29 % en 2013 à 26 % en 2014), reste supérieur à la moyenne nationale pour les entreprises de taille comparable.
- En termes d'âge, la tranche 30-39 ans est en hausse et représente 46 % des salariés formés.
 - les 50-59 ans sont également en hausse de 5 points.
- l'âge moyen est de 38 ans.
- 63 % des salariés permanents formés sont des cadres (54 % en 2012), 26 % sont des salariés (34 % en 2012). Les chiffres sont stables par rapport à 2013.
- La part des salariés formés dans les grandes entreprises est en hausse de 3 points, tandis que la part des entreprises de moins de 10 salariés est en baisse de 6 points.
- 46 % des actions de formation interviennent dans le cadre du plan de formation, et 40 % dans le cadre du droit individuel à la formation.

Les salariés intermittents formés dans l'animation

- En 2014, on compte 59 982 intermittents techniciens du cinéma et de l'audiovisuel ayant perçu des congés payés, en hausse de 9 %.
- Sur ce nombre, 31 014 (-5 %) sont éligibles au titre de l'Adfas, ayant cumulé deux ans d'ancienneté et 130 jours de travail.
- Sur 4 570 techniciens intermittents du cinéma d'animation (+3 %), 653 ont été formés (-15 %).
 - Les moins de 40 ans représentent 60 % des bénéficiaires, la tranche des 40-49 ans est en hausse de 3 points, pour un âge moyen de 38 ans.
- 82 % des intermittents formés viennent de l'Île-de-France (-3 points).
- La Bretagne est en forte hausse et se place à la 3^e position, derrière le Poitou Charente et devant la Région Rhône Alpes, lié aux formations proposées par Film en Bretagne.

2 sur 2

RAF : l'année 2015 du Reca, une nouvelle déléguée générale et une étude avec la CPNEF-AV

Paris - Publié le vendredi 20 novembre 2015 à 18 h 15 - Actualité n° 56557 - Imprimé par ab. n° 27569

« L'année [2015] du <u>Reca</u> a été chargée et compliquée, lié notamment au changement de déléguée générale neuf mois après son arrivée [Dominique Trocnet, nommée début 2015, est devenue directrice des études à l'École Nationale Supérieure Louis Lumière le 01/09/2015]. Nous avons passé l'année à consolider notre fonctionnement interne afin de l'améliorer, pour avoir une plus grande réactivité et mieux fonctionner avec les écoles et les personnes. Nous avons mis en place un règlement intérieur afin de fluidifier le fonctionnement du réseau », déclare Gilbert Kiner, président de l'école ArtFX et président du Reca, lors des <u>RAF</u> à Angoulême, le 20/11/2015.

L'activité du Reca en 2015 a notamment été marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice générale, Christine Mazereau, ainsi que par la réalisation d'une étude en partenariat avec la <u>CPNEF-AV</u>, sur l'offre de formation initiale menant aux métiers du cinéma d'animation, présentée lors des RAF.

- L'objectif du Reca, qui regroupe 25 écoles, est de dispenser une information fiable sur les écoles membres du réseau, et de vérifier si ce qu'elles déclarent [sur leur site, à propos de leur formation...] est vrai.
- « L'objectif n'est pas de se fermer sur nous-même, mais nous avons des valeurs qui doivent être respectées. Les écoles membres du réseau doivent également participer aux travaux du Reca et à ses commissions », indique Gilbert Kiner.

Les objectifs du Reca pour 2016

- Poursuite des travaux des groupes de travail, notamment sur les alternatives open source ou non aux logiciels utilisés par les écoles et création d'un groupe de travail sur l'intermittence.
- Mise en place d'une nouvelle stratégie de communication avec les partenaires afin de donner une meilleure visibilité au réseau.
- Refonte du site Internet avec de nouvelles fonctionnalités, pour plus de réactivités et plus d'informations disponibles. La présence sur les réseaux sociaux va également être renforcée.
- Le Reca affirme sa volonté de mieux outiller les étudiants sortant des écoles membres, sur le monde professionnel, le régime intermittent, le droit d'auteur... Le réseau s'est associé avec l'<u>Afca</u> pour des conférences et des journées d'information à destination des étudiants et des diplômés, et envisage de mettre en place des sessions de recrutement centralisées afin de faciliter le lien entre les studios et les étudiants.
- Un partenariat a été mis en place avec la CPNEF-AV pour la rédaction et la mise en place de fiches sur les métiers de l'animation.

Publication d'une étude en partenariat avec la CPNEF-AV, sur l'offre de formation initiale menant aux métiers du cinéma d'animation

• « La CPNEF-AV a souhaité s'associer au Reca sur cette étude de formation initiale menant au ciné-

ma d'animation, qui est une première étape, avec un travail actualisable. C'est véritablement un outil évolutif.

• L'objectif est de dresser un panorama de l'offre de formation initiale pour permettre plus de visibilité. Le recensement réalisé a permis de présenter 80 cursus menant aux métiers de l'animation, et à mener à la réalisation de 25 fiches métier. »

Ségolène Dupont, déléguée général de la CPNEF-AV, le 20/11/2015.

- Conclusions de l'étude pour les écoles hors Reca:
 - 47 écoles dont quelques unes proposent plus d'un cursus.
- 54 cursus post bac, pour une durée moyenne de trois ans (entre 18 mois et cinq ans)
- un prix compris entre 4 900 € et 8 200€ pour les écoles payantes (certaines sont gratuites)
- 35 % dispensent un cursus sanctionné par un diplôme national ou un titre enregistré au <u>RNCP</u>, les 65 % restant dispensant un cursus sanctionné par un titre d'établissement, de la <u>CCI</u> ou de la <u>FEDE</u>.
- Conclusions de l'étude pour les écoles du Reca:
 - un taux élevé de professionnalisation à la sortie
- un phénomène d'émigration des diplômés en 3D
- un allongement de la durée d'études

2 sur 2

Intermittence: « Une obligation d'aboutir à un accord avant fin mars 2016 » (Christophe Pauly, CFDT)

Paris - Publié le lundi 23 novembre 2015 à 19 h 30 - Actualité n° 56621 - Imprimé par ab. n° 27569

« Il y a une obligation pour la négociation en cours d'aboutir à un accord le 31/03/2016, afin que les décrets d'application de la nouvelle convention assurance chômage puissent sortir avant le 30/06/2016. Si elle n'aboutit pas, tout cela repart dans les mains des pouvoirs publics, qui peuvent choisir de recadrer les choses ou de laisser l'interprofessionnelle gérer à nouveau », déclare Christophe Pauly, secrétaire national de la <u>CFDT-F3C</u>, lors de la table ronde « Actualités de l'intermittence » lors des <u>RAF</u> organisées à Angoulême (Charente), le 19/11/2015.

« Il y a à peu près un semestre de travail en 2016, et nous n'avons que peu de temps pour négocier. La convention doit être signée pour mai 2016, pour être transformée en un texte agréé par le ministre du Travail. C'est un timing très serré et quelque chose de complètement nouveau pour nos organisations syndicales, puisque si nous avons quelques idées de règles, nous n'avons jamais négocié cette typologie d'accord, et nous devrons être vigilants », ajoute Jack Aubert, délégué aux affaires sociales du <u>SPFA</u> et de la <u>CPA</u>.

« Si [la négociation] n'aboutit pas, tout cela repart dans les mains des pouvoirs publics » (Christophe Pauly, <u>CFDT</u>)

- Concernant les évolutions de l'assurance chômage, nous avons eu la neutralisation du différé en octobre 2014 [négocié en mars 2014], qui avait suscité de grandes contestations, car mal perçu et mal compris. Ce différé a été neutralisé grâce à un apport de 90 M€ de la part de Matignon sur toute la période de la convention de l'assurance chômage, qui arrive à échéance au 30/06/2016. Ce différé n'aura pas existé et n'existera pas.
- Nous ne savions pas comment allaient se traduire les échanges avec la mission intermittence pilotée par Jean-Patrick Gille, Jean-Denis Combrexelle et Hortense Archambault, où tous les partenaires sociaux ont fait des propositions. Ces propositions ont été publiées, et début 2015, une loi a été discutée à l'Assemblée, la loi Rebsamen [de modernisation du dialogue social], dont l'article 34 traite spécifiquement de l'intermittence.
- Quatre sujets principaux ressortent:
- la mise en place d'un comité d'experts, dont le rôle est d'étudier les propositions à venir des partenaires sociaux sur le sujet
- l'injonction des pouvoirs publics à l'attention des partenaires sociaux de renégocier les listes de métiers éligibles au régime dérogatoire de l'assurance chômage,
- le recours au <u>CDDU</u>, d'autant plus important dans le film d'animation, puisque la convention collective du cinéma d'animation est la plus précise et la plus aboutie de toutes les conventions collectives
- la négociation au niveau professionnel (et non plus au niveau des confédérations) de l'assurance chômage.
- Il y a une obligation pour la négociation en cours à aboutir le 31/03/2016 à un accord, afin que les décrets d'application de la nouvelle convention assurance chômage puissent sortir avant le 30/06/2016. Si elle n'aboutit pas, tout cela repart dans les mains des pouvoirs publics, qui peuvent

choisir de recadrer les choses ou de laisser l'interprofessionnelle gérer à nouveau. »

Christophe Pauly, secrétaire national de la CFDT-F3C

« Nous sommes dans une démarche de perfection de cette convention collective » Laurent Blois (CGT)

- « La mise en place du comité d'experts a permis de réintroduire la démocratie dans la gestion du dossier de l'assurance chômage, mais crée des précédents dangereux, car la branche professionnelle va être associée à la négociation, mais dans le cadre d'une enveloppe fermée, ce qui constitue une première. Le social ne travaille pas en enveloppe fermée.
- Il y a tout de même des points positifs, notamment avec la mise en place d'une commission d'écoute des salariés intermittents, afin de leur permettre de faire remonter un certain nombre d'informations qui permettent de débloquer des situations qui parfois étaient ubuesques.
- Concernant la liste des métiers dans le film d'animation, nous sommes plus circonspects, car nous n'avons pas attendu que l'État nous le demande pour mettre en place ce travail-là. Dès lors que nous avons établi une convention collective dans le film d'animation, nous avons travaillé à une liste de fonctions, et il est aujourd'hui compliqué de nous demander de faire "le ménage" dans ces listes.
- Nous sommes plutôt demandeurs d'une réflexion globale de la branche, avec un accord interbranche sur le recours à l'intermittence. De facto, ce sont moins les listes de fonctions qui posent problème que l'utilisation qu'on en fait. Il faut éviter la mauvaise gestion de ces listes.
- Concernant la renégociation de la convention collective, un certain nombre de choses ont été mises sur la table par les organisations syndicales, mais rien n'est gravé dans le marbre. Nous sommes dans un travail de négociation, rien n'a été signé. Il serait un peu excessif de présenter les choses comme une remise en cause grave de la convention collective de la production des films d'animation actuelle. Nous sommes dans une démarche de perfection de cette convention collective.
- C'est une bonne chose que les salariés s'emparent de cette négociation, et nous sommes favorables à la discussion. Cette négociation va se faire avec le milieu et avec transparence.
- Les 90 M€ dus pour la rémunération du différé vont être attribués à un fonds pour l'emploi dans le secteur, et la CGT va être vigilante afin d'avoir l'assurance que ces 90 M€ aillent bien à la création d'emplois dans le secteur. »

Laurent Blois, Délégué Général de la CGT SPIAC

« Un timing très serré et quelque chose de complètement nouveau pour nos organisations syndicales » Jack Aubert (CPA)

- « Il y a eu un gros travail de concertation sur la mission intermittence, notamment sur les questions de crise de l'intermittence, ce qui a suscité la rédaction de la loi Rebsamen, qui va conduire l'année prochaine à ce qu'à l'intérieur de la négociation pour l'assurance chômage, il y ait un espace de négociation pour les organisations professionnelles du secteur (salariales et patronales).
- Au niveau des employeurs, c'est la <u>Fesac</u> qui va négocier [à laquelle le SPFA est adhérent], avec les cinq grandes fédérations syndicales représentatives du secteur : la fédération du spectacle CGT, la CFDT-F3C, la Fédération du spectacle CFDT, la <u>CFECGC</u> et <u>FO</u>.
- C'était important car nous avons besoin d'avoir des organisations représentatives de l'ensemble des champs du spectacle (vivant ou enregistré), afin d'avoir des gens en responsabilité de négocier, et en capacité de décider.
- Cette négociation intervient à l'intérieur de la négociation interprofessionnelle, guidée par une feuille de cadrage par l'interprofession, qui va donner un objectif d'économies sur la prochaine

convention d'assurance chômage.

- Il y a beaucoup de discussions entre le <u>Medef</u> et la Fesac pour savoir quel va être ce volume d'économies.
- Christian Eckert, le ministre du Budget, a parlé de 800 M€ d'économies, nous voulons savoir quels efforts seront demandés à l'intérieur de ce chiffre.
- Nous avons obtenu un certain nombre d'assurances de la part du cabinet du premier Ministre, qui va demander des efforts au secteur du spectacle, mais proportionnellement à ce qui va être demandé à l'interprofessionnel.
- Il y a à peu près un semestre de travail en 2016, et nous n'avons que peu de temps pour négocier. La convention doit être signée pour mai 2016, pour être transformée en un texte agréé par le ministre du Travail. C'est un timing très serré et quelque chose de complètement nouveau pour nos organisations syndicales, puisque si nous avons quelques idées de règles, nous n'avons jamais négocié cette typologie d'accord, et nous devrons être vigilants.
- Sur les aspects de négociation de la convention collective, nous avons une mission simple, celle des listes d'emplois ouverts au CCDU, et leur encadrement. Il y a un travail d'audit des postes et leur réalité en termes de travail dans les entreprises, avec la volonté de créer de nouveaux postes, lié aux évolutions depuis 2004. Il y a un souci des partenaires sociaux d'avoir une grille de fonctions au plus près des pratiques.
- À la demande notamment de la GGT, un point supplémentaire est venu s'ajouter aux négociations, portant sur l'articulation entre les fonctions "assistant" et 'technicien titre', qui n'existe pas aujourd'hui.
- Nous avons trois réunions prévues jusqu'au 30/03/2016, nous espérons aboutir avant la fin du premier semestre. Les négociations sont très ouvertes et nous sommes confiants. »

Jack Aubert, délégué aux affaires sociales du SPFA/CPA

3 sur 3

RAF : fréquentation en hausse de 10 %, avec 230 participants pour l'édition 2015

Paris - Publié le lundi 23 novembre 2015 à 18 h 45 - Actualité n° 56691 - Imprimé par ab. n° 27569

L'édition 2015 des <u>RAF</u>, organisées à Angoulême (Charente) par le Pôle Image Magelis, en partenariat avec le <u>CNC</u>, le <u>SPFA</u>, la <u>CPNEF</u> Audiovisuel, l'AFDAS, Audiens et la <u>Ficam</u> les 19 et 20/11/2015, enregistre une fréquentation en hausse de 10 % avec 230 participants, annoncent les organisateurs, le 23/11/2015.

La septième édition des RAF « a offert aux participants un lieu d'échanges et une chambre d'écho sur des sujets de fond comme la réforme de la formation professionnelle, le développement de nouvelles pédagogies ou encore l'évolution du statut de l'intermittence. »